

Grand Paris : quels sont les vrais enjeux ?

Rappel des faits

La question de l'avenir du cœur de l'Île-de-France est au centre d'un débat politique où toutes les forces, jusqu'au plus haut niveau de l'État, s'investissent.

Le vieux serpent de mer du « Grand Paris », qui parcourait depuis quelques décennies les rives de la Seine, a cette fois sérieusement sorti la tête de l'eau. Mais ce qui se joue avec ce dossier explosif est considérable. En effet, toutes les populations de Paris et de l'Île-de-France sont concernées, à commencer par les catégories populaires. Or il est un constat que nul ne peut ignorer ni contester : si le développement de ce vaste territoire, dont la capitale est le cœur, a permis de placer la région parisienne dans le peloton de tête, au plan économique, des grandes métropoles du monde, il s'est construit sur des déséquilibres d'aménagement importants entre Paris et l'ouest de la région d'un côté, et le nord, l'est et le sud de l'Île-de-France de l'autre. Résultats ? Des inégalités sociales qui, loin de s'atténuer, sont devenues au fil des années plus criantes que jamais, au point qu'elles permettent de mieux saisir les causes des révoltes de l'automne 2005...

Il est un deuxième constat que nul, là aussi, ne peut ignorer. Les enjeux tels que le développement économique et l'emploi, les transports, le logement, l'environnement, etc. tous au centre des préoccupations des Franciliens, ne pourront trouver de solutions viables et utiles socialement que dans des mises en commun. Mais les opinions divergent. Les problématiques sont connues. Faut-il assumer une nouvelle centralité avec Paris et les communes de la zone dense qui, en se développant, tireraient vers le haut toute l'Île-de-France ? Faut-il au contraire coordonner plusieurs pôles économiques sur Paris et la région pour favoriser un développement partagé et équilibré sur tout le territoire ? Et tout cela au profit de quelles gouvernances : la capitale, les communes, les départements, la région, toutes à la fois dans le cadre de nouvelles coopérations ? Enfin, question cruciale : quelle place pour les citoyens, quelle coélaboration ? Nicolas Sarkozy ne l'a pas caché. Il entend régler « l'avenir » de l'Île-de-France par la création du Grand Paris, avec comme référence avérée celle du baron Haussmann, qui, au XIX^e siècle, chassa sans ménagement les classes populaires du cœur de ville. On le voit, les choix ne sont donc pas que « techniques » mais éminemment politiques. Ne l'oublions jamais : l'Île-de-France concentre près de 20 % de la population française.

Max Staat

REPÈRES

« Je souhaite un nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris. C'est mon devoir de porter cette idée. Naturellement je ne veux pas contester les responsabilités de tous les maires. Il faut retrouver l'esprit du préfet (baron) Haussmann dans le Paris de 1860. »

Nicolas Sarkozy, le 17 septembre 2007

DES DÉBATS

L'Île-de-France est composée de Paris (**2,1 millions d'habitants**), de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, du Val-d'Oise, de la Seine-et-Marne et des Yvelines. Soit **11 millions d'habitants**.

L'agglomération parisienne

Elle va de Melun à Mantes-la-Jolie, compte 396 communes et 9,5 millions d'habitants et comprend, en plus de Paris, la totalité du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine.



« Des structures et non pas une. Il ne s'agit pas de rajouter une structure de plus à celles qui existent alors que les départements font leur métier, que la région a pris des compétences et fait le sien, en particulier en matière de transport, de foncier, de formation et de développement économique. »

Jean Paul Huchon, président (PS) de la région Île-de-France, le 26 septembre 2007 (dans *les Échos*)

PIB de l'Île-de-France

Il est de 481 milliards d'euros (égal à celui du Brésil, de la Russie, supérieur à ceux de la Suède ou de la Belgique). Mais 12 % des Franciliens vivent en zones urbaines sensibles (ZUS), contre 8 % sur toute la France !

La « zone dense » comprend Paris, tout ou partie des trois départements, 92, 93 et 94, et compte environs **5 millions d'habitants**.

Au nom d'une ambition pour l'Île-de-France

Par Roger Karoutchi, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, président du groupe UMP au conseil régional d'Île-de-France.

Le débat sur le développement de notre région et la qualité de vie de ses habitants est maintenant engagé avec l'ouverture de l'enquête publique sur le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), le 15 octobre 2007. Dorénavant, ce n'est plus un débat de techniciens ni d'experts, c'est un débat populaire. En effet, les Franciliens se sentent de plus en plus concernés, ils veulent s'engager, donner leur avis et attendent des réponses aux problèmes leur vie quotidienne. Par exemple, j'ai pris l'initiative de créer un forum de débat sur Internet sur la question du « Grand Paris » : www.debat-grandparis.com. Chaque semaine, des centaines de contributions sont déposées sur le site et viennent alimenter la réflexion sur le « Grand Paris ». Les questions qui viennent le plus souvent sont : quel nom, quelles prérogatives ? Quel périmètre ? Certains initiés se demandent s'il faut une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou un syndicat intercommunal ?

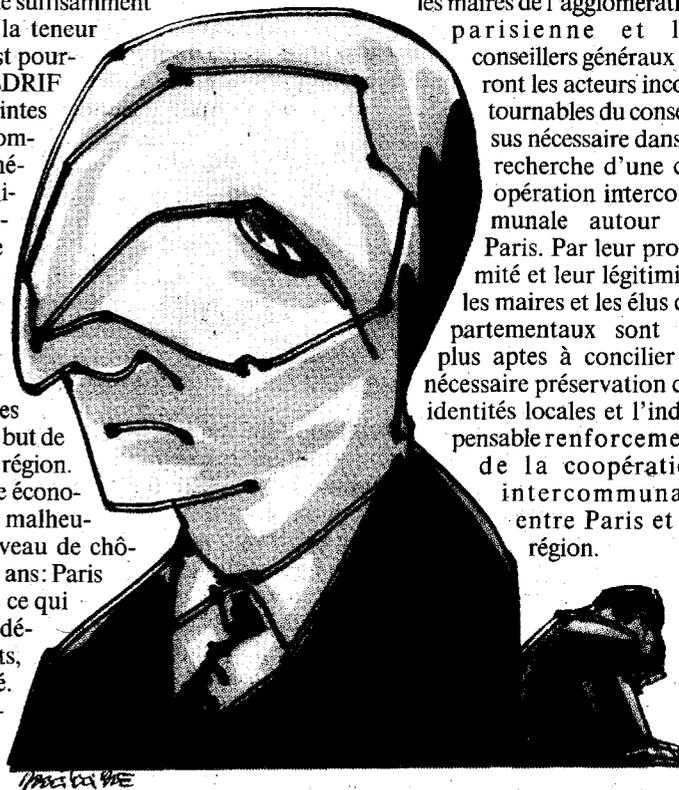
Toutes les questions sont bonnes à poser sur ce sujet qui dépasse les clivages politiques. Le temps du débat et de la réflexion doit avoir lieu car il est nécessaire. Les élus de droite comme de gauche doivent réfléchir et débattre. Pour ce qui me concerne, je souhaite préciser que l'expression même de Grand Paris n'est pas adéquate et que le moment venu, il sera nécessaire d'engager collectivement une discussion pour choisir une autre dénomination qui témoigne d'un réel équilibre entre Paris et son agglomération. Le président de la République a souhaité ce débat francilien et l'a même encouragé lors de son discours de Roissy. En rupture avec les politiques du passé, Nicolas Sarkozy souhaite une véritable ambition pour la région Île-de-France, moteur de notre pays et s'inquiète de la capacité de notre région à répondre aux défis économiques et sociaux qui s'annoncent, compte tenu

notamment du projet de schéma directeur tel qu'il nous est proposé aujourd'hui.

Ce projet de SDRIF illustre, en effet une approche dogmatique de l'aménagement du territoire : rejet de la quasi-totalité des projets routiers et autoroutiers principalement en grande couronne, réflexion insuffisante sur le maillage des transports publics, imposition d'un taux global de construction de logements sociaux irréaliste, sur densification de l'agglomération, insuffisance de la politique d'implantation des entreprises créatrices d'emplois... Sur la forme, les élus locaux n'ont pas été suffisamment consultés en amont sur la teneur même du document. C'est pourquoi la mise en œuvre du SDRIF suscite de nombreuses craintes et réserves de la part des communes et des conseils généraux, toutes tendances politiques confondues. Aujourd'hui, l'Île-de-France a le devoir de relever les grands enjeux socio-économiques qui l'attendent. Elle le pourra grâce à une structure qui correspondra aux modes de vie de ses habitants et qui aura pour but de répondre aux enjeux de la région. Concernant le dynamisme économique, l'Île-de-France a malheureusement rattrapé le niveau de chômage national depuis cinq ans : Paris se vide de ses entreprises, ce qui pose le problème de l'inadéquation entre les transports, les logements et l'activité. Pour ce qui est du logement, le prix de la pierre et des loyers a explosé ! En

matière d'action foncière, on est aujourd'hui dans une situation compliquée, avec trois établissements publics départementaux d'aménagement foncier (Val-d'Oise, Yvelines, Hauts-de-Seine) et un établissement régional. Enfin, s'agissant des transports publics et routiers : ils sont de plus en plus saturés et embouteillés, et pâtissent de politiques contradictoires à Paris et dans les départements périphériques.

C'est pourquoi, je pense qu'il est indispensable de poser comme préalable à toute discussion sur un éventuel Grand Paris que les maires de l'agglomération parisienne et les conseillers généraux seront les acteurs incontournables du consensus nécessaire dans la recherche d'une coopération intercommunale autour de Paris. Par leur proximité et leur légitimité, les maires et les élus départementaux sont les plus aptes à concilier la nécessaire préservation des identités locales et l'indispensable renforcement de la coopération intercommunale entre Paris et sa région.



Plusieurs centralités en interaction

Par Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, président de Plaine Commune.

La ville, toujours en mouvement, est faite de son histoire: de ses conflits de classes... Celle de la capitale est le fruit de ces contradictions, de ces dominations imposées (le baron Haussmann) lorsque la société, développant son industrie, éloignait les « classes dangereuses » du cœur de ville. La banlieue, les banlieues sont nées d'une métropole inégalitaire et exclusive avant l'heure. Les banlieues ouvrières, leurs élus ont opposé des politiques de solidarité... et, depuis des lieux d'exclusion, ont émergé des nouvelles formes collectives de déve-

loppement. Le fait communal étant très identitaire depuis la révolution, ce foyer de citoyenneté locale que sont les banlieues populaires a pensé le devenir autour de valeurs non marchandes bien loin des dominantes « libérales ». Bien sûr, il ne s'agit pas de tenir à bout de bras des villages gaulois en survie. La spéculation foncière s'accélère à proximité de l'hyper centralité après la disparition des grandes unités industrielles.

Comme dans toutes les grandes métropoles du monde, les couches populaires seront balayées loin du centre si on ne met pas en œuvre un

développement différent. Le Grand Paris ne peut se résumer à un enjeu politique ou d'équilibre des pouvoirs. Nous avons toujours coopéré avec la capitale pour améliorer la qualité de vie chaque fois que possible. Grand Paris ou polycentrisme: l'alternative n'est pas technique. C'est un enjeu majeur pour le devenir de toute la région et bien plus encore pour des banlieues et quartiers populaires. Nous savons d'expérience que la monocentralité rejette les plus modestes loin des services urbains et des centres de décision. Comme toute question de fond, elle mérite un

vrai travail des élus territoriaux, une approche collective, bien plus qu'un emportement présidentiel autoritaire. L'urbain, qui verra vivre 70 % des populations, sera-t-il le lieu de l'enfermement des uns contre les autres, de l'exclusion, ou celui de l'ouverture et de l'échange?

Sera-t-il un espace dévoreur d'humanité, source de pollutions planétaires, ou celui de réseaux d'intelligences et de responsabilités humaines, de qualité de vie pour aujourd'hui et pour demain? À travers les mots de Grand Paris pourquoi tenter de gommer résolument ■■■

■ ■ ■ toute idée de polycentralité? ce concept, tel qu'il émane de la banlieue, serait-il déroutant, subversif? Les conférences métropolitaines, les études universitaires, les analyses d'urbanistes montrent le caractère indispensable d'un développement avec plusieurs centralités en interaction, mobilisatrices de l'ensemble de ses potentiels laissés pour beaucoup en friche aujourd'hui. Sur cette base, quelle gouvernance? Centralisatrice? Mais ce qui fait le développement des centralités émergentes ce sont les municipalités. Ainsi, dans les villes de Plaine Commune aux portes de Paris, on a su se regrouper, sans perdre nos prérogatives de maires, en une intercommunalité originale faisant vivre des synergies imprévues, mobilisant toutes les potentialités des acteurs économiques et sociaux qui font la vitalité d'un territoire. Nous avons su devenir une centralité émergente avec une gouvernance coopérative intercommunale.

Faire vivre des centralités urbaines multiples c'est rompre avec les inégalités territoriales, garder son caractère pluriel, permettre aux couches populaires d'irriguer de leurs valeurs et de leur créativité toute la société. Bien sûr, une telle dynamique doit s'appuyer sur des politiques publiques à tous les niveaux, permettant sinon une relative maîtrise du marché, du moins d'imposer des contraintes autorisant une autre logique que celle du profit immédiat maximum, fossoyeur d'intérêt commun et d'avenir durable. Il y a des investissements importants à consentir pour une indispensable mise à niveau territoriale. Il y va de l'intérêt commun et pas seulement de la seule banlieue. Par exemple si Vélizy est une belle initiative, qu'elle franchisse ou non le périphérique est surtout symbolique (comme est symbolique le parti pris de la capitale de régler seule son marché intra-muros, privant ainsi d'un poids de négociation décisif les autres départements de l'Île-de-France maintenant soumis au diktat d'une concurrence forcément défavorable). Plus globalement, tant que les transports en commun ne mailleront pas la banlieue de façon dense, tant que les universités, les pôles de recherche, d'emploi, d'habitat ne seront pas reliés, il n'y aura pas de vrai dynamisme de développement francilien. Il en va de même concernant l'habitat, tant que l'on n'aura pas imposé de l'habitat populaire dans tous les quartiers. Nous prendrons notre place active dans la constitution d'une métropole capitale où l'homme aura la place centrale, au cœur d'un dynamisme original, porteur d'avenir. Le Grand Paris est un concept du passé. La métropole ne peut se concevoir sans un développement polycentrique.

REVUE DE PRESSE

Le Monde

Pierre Simon, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (28 septembre 2007):

«Le cœur de l'Île-de-France constitue aujourd'hui un bassin de 6 millions d'habitants. A l'intérieur de cette zone, Paris et les Hauts-de-Seine disposent de 80 % de la ressource pour 60 % de la population. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne 20 % pour 40 % des habitants.

Pour financer les grands projets à l'échelle de l'agglomération il faudra réfléchir à une mutualisation au moins partielle des ressources des communes.»

REVUE URBANISME

Décembre 2003:

«Chacun sait que l'agglomération parisienne s'est développée, comme d'autres grandes métropoles du monde, depuis un noyau urbain historique, au-delà des enceintes et des délimitations successives qui lui ont été attribuées. Paris, pourtant, dans son développement et plus précisément dans son «étalement», a suivi un processus original. Lorsqu'on le compare à celui d'autres métropoles de taille un peu semblable, comme Marseille, Berlin, le Grand Londres, San Francisco, on constate que cet étalement a privilégié la densification de ses territoires mitoyens. Il ne s'est pas répandu en tissus lâches et peu denses. L'agglomération apparaît ramassée et continue, rayonnant autour du Paris historique. C'est si vrai que, à une cinquantaine de kilomètres de Paris, on est dans les champs et on fabrique du fromage. Paris, du point de vue géographique au moins, n'existe pas en dehors de son agglomération, de son millier de kilomètres carrés d'espaces bâtis et de ces 9,1 millions d'habitants.»

Le temps du dialogue

Par Anne Hidalgo, première adjointe (PS) au maire de Paris.

Aujourd'hui, chacune et chacun d'entre nous sait bien que les questions qui touchent notre quotidien – le logement, les transports, l'emploi, la pollution, etc. – ne connaissent pas les frontières administratives de nos communes. En effet, ces problématiques vont bien au-delà de nos villes respectives et doivent être pensées dans le cadre beaucoup plus global de l'agglomération tout entière. Trop longtemps Paris a au mieux ignoré voire bafoué la banlieue. Savez-vous par exemple que les grands cimetières parisiens se trouvent dans les communes limitrophes ? Et je ne parle pas de tous les logements sociaux que Paris a fait construire en banlieue pour éviter de les faire intra-muros ou encore des usines d'incinération des déchets ménagers. La question de l'organisation de l'agglomération parisienne se pose donc incontestablement.

Pour nous le sujet n'est pas nouveau. Dès 2001, Bertrand Delanoë a nommé un adjoint spécifiquement chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France, Pierre Mansat. Et depuis nous n'avons pas chômé : pas moins de 14 protocoles avec des communes et des départements voisins ont été signés. Aujourd'hui Paris travaille régulièrement avec plus de 80 collectivités. Au-delà de ces relations bilatérales, il fallait donc créer un espace d'échanges pour réfléchir ensemble et mettre fin au temps de la domination, de l'opposition, de l'indifférence et de la concurrence. Depuis plus d'un an, la conférence métropolitaine qui regroupe des élus de toutes tendances politiques issus des communes, des structures intercommunales, des départements et de la région Île-de-

France, permet ces échanges. Nos concitoyens attendent des réponses concrètes sur les enjeux majeurs de notre agglomération : la difficulté de se loger, les retards de notre système de transports publics, les inégalités fiscales et financières entre les communes, les disparités de développement économique entre l'est et l'ouest de l'agglomération ?

Le président de la République semble découvrir aujourd'hui le sujet

« Trop longtemps Paris a au mieux ignoré voire bafoué la banlieue. »

alors que, président du conseil général des Hauts-de-Seine, il n'avait jamais manifesté d'intérêt pour cette question qui s'adresse pourtant à tous les Franciliens. La méthode exprimée au fil de ses discours nous laisse sérieusement perplexes. Le président ignore totalement l'existence de la conférence métropolitaine lui qui prétend que « les élus de la capitale et les élus de la périphérie n'arrivent pas à se parler ». Or la conférence métropolitaine, instance de dialogue et de travail collectif, a trouvé sa place parce qu'elle a comblé un vide. Doit-elle évoluer vers autre chose qui lui donne plus de force ? J'en suis pour ma part convaincue et les élus parisiens sont évidemment disponibles pour y réfléchir. Mais avec méthode et dans le respect de tous les élus qui ont vocation à composer cette future instance. Il était nécessaire avant tout de rétablir entre Paris et le reste de l'agglomération un rapport de dialogue, de respect et de confiance. Nous avons besoin de concertation, de temps, de dialogue tout ce qui manque cruellement dans la

méthode voulue par le président de la République. D'autre part, nous n'évoluons pas dans un désert : il existe aujourd'hui de grands syndicats intercommunaux qui gèrent l'assainissement, le traitement des déchets et l'organisation des transports.

Rien ne justifie que ces outils soient remis en cause. Nous devons en particulier respecter le STIF car la seule échelle pertinente pour l'organisation des transports est bien l'Île-de-France. Il est également fondamental de reconnaître la place particulière de la région Île-de-France : si l'évolution institutionnelle il doit y avoir, cela doit se faire avec elle, le territoire francilien étant beaucoup plus concentré que les autres régions françaises. Il faut choisir entre deux méthodes : l'une consiste à contourner les élus, à désertier les lieux de dialogue dont ils se sont dotés et à préparer dans le secret des ministères des réformes législatives sans concertation ; l'autre consiste à partir des élus en les respectant. C'est dans cet esprit que nous nous inscrivons résolument depuis 2001. Pour nous la prochaine étape est claire : Bertrand Delanoë propose que, dès le lendemain des élections de mars prochain, les nouvelles équipes municipales investies par nos concitoyens se réunissent dans le cadre d'assises de l'agglomération parisienne et arrêtent ensemble une méthode et un calendrier afin de définir la perspective institutionnelle qui leur semblera la plus pertinente. S'il s'avérait nécessaire, à l'issue de ce processus, de créer un dispositif législatif particulier, nous y serions alors favorables. La conférence métropolitaine essaiera de se réunir fin novembre pour définir ensemble le cahier des charges de ces futures assises.

Le Bassin parisien est la bonne dimension

Par Mireille Ferri, vice-présidente (Verts) du conseil régional d'Île-de-France.

Penser le développement de la région Île-de-France, forte de plus de 11 millions d'habitants, c'est vouloir relever trois défis. Réduire les inégalités sociales et territoriales. Anticiper la crise de l'énergie et le dérèglement climatique. Bâtir un développement économique durable, dont le moteur est l'innovation : innovation sociale, innovation environnementale... Leur traduction concrète passe d'abord par la relance massive de construction de logements. Il nous faut atteindre la construction de près de 1,5 million à l'échéance 2030. La diversification du

parc s'impose sachant que 70 % des ménages sont éligibles au logement social. Mais il ne s'agira pas de construire n'importe où, ni n'importe comment. L'étalement urbain ne peut être la réponse : chassés de l'agglomération parisienne par un foncier trop cher, les ménages risquent bientôt de se retrouver « enfermés » à la campagne, loin des services collectifs, des transports et de l'emploi.

La densification permet de tenir compte à la fois des défis sociaux, environnementaux et économiques. Elle doit s'entendre comme un projet ambitieux de construction de logement,

de préservation des espaces ouverts, de rapprochement habitats emplois, d'accès facilités de tous aux services, aux activités, aux transports collectifs. Elle n'est acceptable que si elle est synonyme de reconquête d'une réelle qualité urbaine. Les « nouveaux quartiers de ville » sur lesquels la région vient de contractualiser avec l'État dans le contrat de projet doivent en devenir un outil privilégié. L'amélioration de la vie quotidienne de tous passe aussi par les déplacements. Les transports en commun sont la mobilité de demain en première comme en

Suite page 12

Suite de la page 11

deuxième couronne. Commencer par l'Est parisien s'impose si nous voulons donner corps au rééquilibrage territorial. Il s'agit de hiérarchiser et mailler un réseau cohérent sur l'ensemble du territoire, y compris à l'échelle du grand bassin parisien.

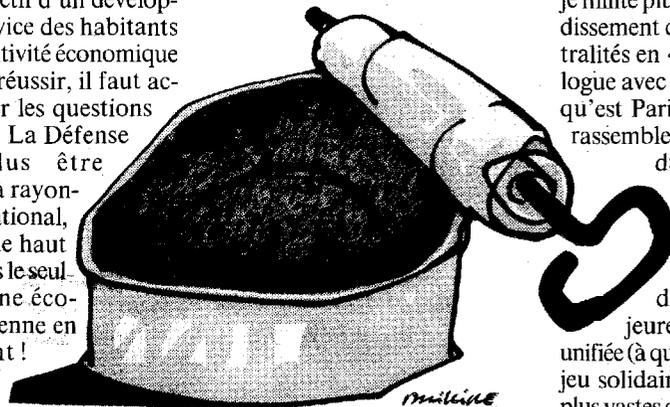
La question environnementale est une demande forte des Franciliens. Préserver, valoriser les espaces ouverts et agricoles et maintenir la biodiversité, jusqu'au cœur des villes, impose de penser différemment le lien et la limite entre les espaces urbains et les espaces agricoles ou naturels. Nous devons redonner au fleuve la dimension qu'il mérite. Site stratégique par excellence, il conjugue des atouts remarquables: ressource naturelle, axe de transport vers l'Europe, site privilégié pour une nécessaire réindustrialisation. C'est dans la réflexion sur les moteurs du développement économique que nous pouvons lier toutes nos réflexions. À travers le

projet de schéma directeur pour l'aménagement et le développement de l'Île-de-France à vingt ans, le conseil régional propose de développer l'attractivité de la région par l'innovation sociale et par l'innovation environnementale. C'est le seul chemin pour concilier l'objectif d'un développement au service des habitants avec la compétitivité économique globale. Pour réussir, il faut accepter de poser les questions qui dérangent. La Défense ne peut plus être l'unique pôle à rayonnement international, et le tertiaire de haut niveau n'est pas le seul ingrédient d'une économie francilienne en développement! Reste la question des modes démocratiques d'organisation.

L'actualité récente remet en lumière la question de l'organisation autour de Paris, qui ne cesse de faire débat. Paris est une ville d'except-

tion, d'abord parce qu'elle concentre sur un territoire restreint un nombre d'habitants et d'activités proprement sidérant. Son dialogue avec ses voisins n'en est pas facilité! Pourquoi et comment organiser mieux l'agglomération? Nous avons besoin d'une structure

appelle des polarités fortes, des centralités que nous devons renforcer. Le schéma directeur en identifiait au moins cinq autour de Paris (grossièrement: Plaine Commune, l'ACTEP, Seine-Amont, la vallée scientifique de la Bièvre, La Défense). À ce stade du débat, je milite plutôt pour un approfondissement de cette notion de centralités en « marguerite » qui dialogue avec cette ville d'exception qu'est Paris, pour un projet qui rassemble autour de la question du logement, de la qualité urbaine, de l'accessibilité des services et des emplois... Sans oublier deux questions majeures: celle de la fiscalité unifiée (à quelle échelle?) et celle du jeu solidaire au sein des espaces plus vastes dans lesquels s'inscrit la zone agglomérée autour de Paris. Finalement, aux yeux de l'Europe et du monde, la « bonne » dimension n'est-elle pas celle du Bassin... parisien?



urbaine qui déploie des zones d'emplois diversifiées et accessibles dans l'agglomération, et d'une organisation de transports collectifs cohérente avec cette répartition. Cela

Créer de nouvelles coopérations pour faire reculer les inégalités

Par **Christian Favier**, président (PCF) du conseil général du Val-de-Marne.

Dans le débat engagé sur le devenir de la région capitale, je suis convaincu que le Val-de-Marne peut contribuer à faire entendre une voix particulière. À l'origine notre territoire a été découpé sans grande cohérence géographique ou historique, avec un tissu urbain profondément fractionné par des voies de communication routières, autoroutières, fluviales, ferroviaires dont le franchissement est particulièrement difficile. Sa proximité de la capitale en avait fait un territoire servant où étaient implantés cimetières parisiens, décharges, bidonvilles, dépôts en tout genre. Depuis quarante ans, l'action du conseil général, conjuguée à celle des villes, de leurs groupements, à celle de la région, a contribué à profondément modifier l'identité de ce territoire. S'enracinant dans des traditions populaires et solidaires, et recherchant des cohérences nouvelles, le Val-de-Marne s'est transformé, laissant place à de nouveaux équilibres économiques, sociaux, environnementaux. C'est ce développement qu'il convient aujourd'hui d'amplifier. Cela suppose une mobilisation de tous les acteurs publics. Ce sont des moyens nouveaux, importants qui doivent être consacrés au développement de la banlieue :

– **Moyens pour améliorer les déplacements, et notamment les transports collectifs.** Je pense en particulier à la réalisation d'une nouvelle ligne de métro, reliant la banlieue à la banlieue sans traverser la capitale. Ce projet, que nous appelons Orbival en Val-de-Marne, est facteur de progrès partagé, de développement durable et de dynamisme économique. Un tel projet doit résulter non seulement d'une ambition régionale mais

également, s'agissant de la région capitale, d'une priorité nationale.

– **Moyens pour permettre l'accès au logement, partout et pour tous.** Et là, la césure n'est pas seulement entre Paris et sa banlieue, mais au sein de l'espace périphérique, entre villes solidaires, où le logement social n'est pas considéré comme pestiféré, et villes égoïstes, où seuls les promoteurs d'opérations de standing ont droit de cité.

– **Moyens enfin pour un développement économique équilibré et soucieux** d'apporter des réponses nouvelles à la question majeure de l'emploi.

Ces enjeux se situent au cœur de la contribution du Val-de-Marne au schéma directeur de la région Ile-de-France. Nous appuyant sur une large consultation des acteurs publics, économiques et sociaux, mais aussi avec la participation des habitants eux-mêmes, nous avons élaboré les contours de ce que pourrait être le Val-de-Marne à horizon 2020. Pour l'essentiel ces contours recoupent ceux du SDRIF. C'est la raison qui nous a conduits à l'approuver en souhaitant quelques améliorations. Les réserves émises par l'État et le rejet des départements de droite s'appuient sur une vision tout autre, que nous ne pouvons partager. Vision purement compétitive de l'Ile-de-France, où l'Ouest parisien continuerait de bénéficier du meilleur de l'investissement public, je pense par exemple au projet pharaonique de couverture de la N13 à Neuilly, ravalant l'est de nouveau au statut de territoire de relégation. Alors le Grand Paris et la communauté urbaine dans tout cela ? Si c'est pour favoriser la coopération des terri-

toires, mutualiser les moyens au service d'ambitions partagées, au service d'un rééquilibrage, d'une véritable solidarité et d'une répartition des moyens entre territoires favorisés et ceux qui le sont moins, alors là oui, on peut discuter. Pour autant, nombre d'outils permettant d'améliorer l'action publique existent déjà. Je pense notamment aux syndicats intercommunaux, interdépartementaux ou régionaux, tels le SYCTOM qui gère le traitement des ordures ménagères, le SIPPE-REC pour les réseaux d'électricité et de communication ou le SEDIF pour l'eau, le SIAAP pour l'assainissement en petite couronne ou le STIF pour les transports.

De tels outils pourraient être créés sur des sujets nouveaux afin de répondre aux attentes des populations. Si c'est pour accroître encore les inégalités, favoriser les beaux quartiers au détriment des banlieues; si c'est pour permettre à certains de s'exonérer de leurs obligations de solidarité en matière de logement; si c'est pour développer les infrastructures de transport en fonction du niveau de rayonnement international de certains pôles en laissant l'immense majorité du territoire francilien confronté à ses problèmes; si c'est pour découper les départements et recréer de nouveau le département de la Seine; si c'est enfin un moyen politicien pour la droite de garder la main sur la région capitale, alors là, je suis contre. Résolument contre. En tout état de cause, rien ne pourra se faire contre l'avis des habitants, de leurs élus. C'est un sujet trop important pour passer en force. Il faut donc un large débat conclu par un référendum. C'est aux citoyens d'avoir le dernier mot!

ILS ONT DIT...

Pierre Mansat, adjoint (PCF) au maire de Paris, chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France :

« Il revient à la municipalité de gauche de Paris d'avoir, par le dialogue et la coopération avec la banlieue, permis que se noue un débat de fond sur l'avenir du cœur de la région. De quoi parle-t-on ? Dans la représentation commune, Paris, c'est Paris "grand angle". Les pratiques des personnes, des entreprises dessinent un bassin de vie au cœur de l'agglomération. La ville vécue ignore les frontières administratives figées. Ce territoire de vie doit répondre à trois défis. Le défi politique : cet espace de vie s'est construit dans un rapport de domination. La défiance est grande entre la banlieue et la capitale. Pourtant, le développement de l'une comme de l'autre sera synergique ou il ne sera pas. Le défi démocratique : au contraire d'un "Grand Paris" entendu comme une annexion de la "périphérie" par le centre dominant, ce territoire multipolaire doit trouver sa cohérence. La conférence métropolitaine, composée des maires de la métropole, est l'expression d'une nouvelle culture de dialogue Paris-banlieue. La conquête d'une démocratie d'agglomération, là où se posent les enjeux, est une nécessité. Le défi égalitaire et solidaire : inégalités entre le centre et la périphérie, mais aussi à Paris même, et entre les diverses banlieues. Nous aurons à choisir entre une métropole où se côtoient pôles d'excellences/cités reléguées, énorme production de richesses/pauvreté et une métropole du partage. Nous devons prendre le parti de développer la recherche, l'emploi et la mobilité au Nord et à l'Est. Le rayonnement de la capitale étant un moteur régional, national, européen incomparable, son aura servant les valeurs de liberté, d'égalité de fraternité, Paris doit garder sa place de premier plan. Pour cela, il faut promouvoir une autre façon de gouverner démocratiquement la métropole. Comment ? En dépassant les clivages territoriaux classiques, en coordonnant les politiques publiques afin de répondre plus activement aux besoins de déplacements, de logements, d'emplois, d'écologie. C'est ce que j'appelle Paris Métropole. »

Paul Chemetov, architecte urbaniste (décembre 2003) :

« La prise en compte de la mémoire des histoires (de Paris et sa région) et ce récit que l'on fait de ce qui a été violent au cours du dernier siècle, devrait aller de pair avec les récits des territoires de projet... Car il faut réfléchir à toutes ces déchirures, ces violences, ces annexions, cette découpe en trois départements qui ont fabriqué, concentré, institutionnalisé l'inégalité en quelque sorte. »